

20, rue Leconte de Lisle
38029 Grenoble Cedex
Tél. : 04 58 55 21 70
Courriel : emploicompetences@afiph.org
www.afiph-emploi-competences.org

Acteurs du médico-social

LA FONCTION DE TUTEUR D'ALTERNANTS : UN RÔLE CLÉ

Public : Professionnels des ESSMS
Pas de prérequis

Rythme : Deux séquences de 7H de
formation soit 14H de formation
pour le groupe

Tarif : 1750€ TTC (coût groupe)

Modalités d'évaluation :
Attestation de formation /
Questionnaire de satisfaction

OBJECTIFS DE L'ACTION :

- Cette action vise à former les professionnels des ESSMS aux trois blocs de compétences du référentiel « Certification relative aux compétences de tuteur ».
- Elle permettra aux participants d'identifier les compétences à mettre en œuvre pour exercer la mission de tuteur et sécuriser le parcours de l'alternant en ESSMS.
- Le futur tuteur apprend à inscrire son accompagnement dans une logique préventive en instaurant une collaboration avec l'alternant et son centre de formation.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Cette formation va donner l'ensemble des éléments recensés dans le référentiel de compétences, en travaillant les modules suivants :

- Accueillir et faciliter l'intégration de l'alternant
 - Préparer l'arrivée de l'alternant dans l'entreprise
 - Accueillir l'alternant à son arrivée dans l'entreprise
 - Faciliter l'intégration de l'alternant durant sa période d'essai
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
 - Suivre le parcours avec le centre de formation
 - Organiser le parcours au sein de l'entreprise
 - Accompagner l'alternant dans son parcours d'apprentissage
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages
 - S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage
 - Guider la réflexion de l'alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissage
 - Évaluer les acquis des apprentissages en situation de travail

MODALITES :

- La programmation est basée sur deux journées de 7h pour le groupe.
- Le groupe est composé de professionnels en poste dans un établissement ou un service médico-social.
- Les journées de formation sont découpées en deux temps : un temps théorique et un temps de transposition pour une meilleure mise en œuvre.
- La participation active des participants est recherchée pour rendre le contenu très concret au regard des différentes situations vécues au sein de l'ESSMS.

INTERVENANTS :

- Les intervenants sont des professionnels du secteur ayant une double compétence : l'encadrement et la formation.